



ILS ONT FAIT
RAYONNER YUTZ EN 2022



Page 4

AU SERVICE DE VOTRE
SÉCURITÉ



Page 6

« LE TWO »
POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE



Page 10



Trait d'Union
n°239 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA
Alicia DASCOLI
- SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION
Service communication
- CRÉDIT PHOTO
Jérémy SERTIER
Alicia DASCOLI
Adobe Stock
- TV YUTZ
Jérémy SERTIER
- CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE
107 Grand' rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



SOMMAIRE

04 ▪ Ils ont fait rayonner Yutz en 2022

06 ▪ Au service de votre sécurité

08 ▪ Préparez vos vacances !

10 ▪ « Le TWO » pose de la 1^{ère} pierre

12 ▪ La solidarité au service des Yussois

14 ▪ Accueils de loisirs

16 ▪ Les travaux dans la ville

18 ▪ Retour dans le passé

- Je suis de votre pays

20 ▪ Saison culturelle

22 ▪ Concerts École Municipale de Musique

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ État civil

30 ▪ Le mot du jardinier

Yutz, plus de 250 agents à votre service !

Chères yussoises, chers yussois,

En ce mois de mars et la prochaine arrivée du printemps, je m'apprêtais à vous témoigner mon bonheur de revoir les rues fleuries attestant du travail exceptionnel fourni par les agents des espaces verts pour ne citer qu'eux.

Sur la photographie, en couverture de cette édition prise le mercredi 22 février dernier, on y voit un agent appliqué à nettoyer et planter de nouvelles fleurs afin que nous puissions tous, dans quelques semaines, profiter de massifs colorés et fleuris, favorisant le travail des abeilles et des bourdons, acteurs majeurs de l'écosystème et de la préservation de notre environnement.

Quelle ne fut pas mon indignation de découvrir à peine 2 jours plus tard ce même massif, avec des fleurs piétinées ou volées et jonché de crottes de chien, alors qu'une canisette est présente vingt mètres plus loin !



Mon souhait n'est pas de mettre des agents ou des caméras à chaque massif floral, carrefour, parc ou square de la ville. La solution est en chacun de nous. Elle porte sur la considération, le respect et le savoir-vivre en collectivité, vis-à-vis de nos enfants, de nos aînés, des agents municipaux et de ceux qui nous entourent.

Cet exemple en est un parmi tellement tant d'autres. Combien de fois, à proximité d'un commerce, d'un arrêt de bus, d'un banc, dans nos parcs, des déchets jonchent le sol alors même qu'une poubelle est installée à proximité ? Combien de fois, les agents municipaux se font interpeller dans l'exercice de leur mission de service public de manière inappropriée voire irrespectueuse ?

***Aimer sa ville,
c'est d'abord respecter le travail des agents !***

Les beaux jours arrivent, et le message que j'aimerais transmettre est celui-ci ; Respectons notre ville, ceux et celles qui la rendent jolie, propre, attractive, ceux qui la développent et l'animent, et enfin respectons-nous collectivement, habitants et l'ensemble des agents qui la composent.

Clémence POUGET

Maire de Yutz

1^{ère} Vice-Présidente de la C.A. « Portes de France-Thionville »

ILS ONT FAIT RAYONNER YUTZ EN 2022

Économie, solidarité, santé, sport, environnement, voici quelques-uns des domaines dans lesquels les Yussois ont à nouveau brillé en 2022. Retour sur ceux qui ont fait la fierté de Yutz en 2022 !



▪ LES CONSEILS MUNICIPAUX DES JEUNES ET DES ENFANTS

En 2022, le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal des Enfants ont, par leurs idées, leurs initiatives et leurs projets, participé activement à la vie de la commune.



▪ RENÉ THILL

L'année 2022 a marqué pour René THILL, la fin de 31 années passées à la tête de la M.J.C. de Yutz. Trois décennies où son action a permis de développer de nombreuses actions culturelles et sociales.



▪ ALOÏSE SCHWARZ

Aloïse SCHWARZ a fait parti des Yussois évacués pendant la Seconde Guerre mondiale. En 2022, à l'occasion des commémorations de "Moselle Déracinée", il a participé à un moment d'échange avec les écoliers yussois pour leur transmettre son expérience.



▪ FRÉDÉRIQUE PIERDON

L'auteure yussoise a été sélectionnée à l'académie des poètes aux éditions parisiennes "Poésie.io" et a ainsi publié son premier recueil de poèmes "Symphonie de l'âme".



▪ **BOULANGERIE BOULOT**

2022 aura été une année riche pour la Maison Boulot. En plus de fêter son 50e anniversaire, le boulanger-pâtissier yussois a officiellement reçu l'agrément "Qualité MOSL".



▪ **LUKA FABER**

Apprenti charcutier au CFA de Metz et chez HILLARD à Yutz, Luka FABER a été primé à la Foire internationale de Metz en octobre 2022. Le jeune homme âgé de 18 ans a décroché la coupe pour sa galantine de porc avec marquage "Jeux Olympiques".



▪ **JEAN-BAPTISTE DOMANGE**

Avec son camarade de terminale du lycée hôtelier Raymond MONDON de Metz, le Yussois Jean-Baptiste DOMANGE a remporté en avril dernier le trophée national Frédéric DELAIR, concours destiné à la valorisation des métiers de la salle et de l'art du service.



▪ **NICOLAS SCHWING**

Formé au Pôle de formation de Yutz, ce Mosellan de 22 ans a remporté, en octobre 2022, la médaille d'excellence lors du dernier carré mondial des Olympiades des métiers dans la catégorie tournage des métaux.



▪ **CÉDRIC BOUZENDORFFER**

En 2022, Cédric BOUZENDORFFER a animé la Direction des Opérations de Veolia à la Fresque du Climat. En association avec "Les Pieds sur Terre", cet exercice de communication visait à comprendre le dérèglement climatique par le jeu. Très attaché à l'écologie, il a aussi créé la société de conseil en jardin "Happy Green Conseils".



▪ **JULIEN MAURICE**

À 15 ans seulement, ce jeune espoir du football passé par le FC Yutz, a signé en avril 2022 un contrat d'apprentissage avec le FC Metz qui va lui permettre d'intégrer le centre de formation grenat.



▪ **GABRIEL HENTZEN**

Lors du concert de printemps de l'Harmonie Municipale de Yutz en avril 2022, son directeur a reçu la médaille de Chef Or avec étoile, récompensant ses trois décennies à la direction de l'Harmonie yussoise.



▪ **CASSANDRA LE GALLUDEC**

Le 19 mars 2022, cette jeune Yussoise de 18 ans a été élue Miss Excellence Lorraine. Elle a ainsi représenté la Lorraine pour la finale nationale en mai 2022.



▪ **MICHÈLE JACOB**

Très impliquée dans le bénévolat local, Michèle JACOB a été notamment présidente de l'association Réussir Ensemble, association qui agit en faveur de l'égalité des chances et de la représentativité.



▪ **THIERRY VETZEL**

En 2022, l'Adjudant-chef VETZEL a été décoré de la médaille d'or des Sapeurs Pompiers pour le récompenser de ses 40 années de service.



▪ **LES POMPIERS YUSSOIS**

À l'été 2022, durant les importants feux de forêts qui ont touché les Vosges et encore plus durement la Gironde, le Sergent-chef Renan FRANCOIS, le Caporal Jérémy MARLHAC, l'Adjudant-chef Gilles GUERDER et le Sergent-chef Maximilien POISSON du centre de secours yussois ont fait le déplacement pour venir en aide à leurs collègues.

Au service DE VOTRE SÉCURITÉ

Pour garantir la sécurité et la tranquillité de ses habitants, la ville du Yutz peut compter sur les 8 agents qui composent sa Police Municipale. Au quotidien et lors des manifestations festives, culturelles ou sportives, elle a été tout au long de l'année 2022, active et réactive dans ses missions, tout en entretenant une relation de confiance avec les citoyens.



→ SON ÉQUIPEMENT :

- Elle est dotée de gilets pare balles, d'armes de catégorie B (pistolet semi-automatique) et de catégorie D (bâton de défense et lacrymogène) ;
- Elle est équipée de caméras piétons individuelles.

→ LA VIDÉO PROTECTION :

- La ville est équipée de **40 caméras** dont l'installation a deux objectifs : sécuriser la voie publique et permettre la vidéoverbalisation des infractions routières les plus importantes.

→ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :

En 2022, la Police Municipale a reçu **181 demandes** d'Opération Tranquillité Vacances. Les agents ont effectué des surveillances ponctuelles autour des habitations concernées.

→ LES INTERVENTIONS :

La Police Municipale a effectué **1 455 patrouilles** de surveillance générale dont 91 pédestres dans les différents quartiers.

Elle a procédé à **2724 interventions** d'initiative ou sur doléances et a traité 140 courriers.

→ LE STATIONNEMENT :

- **237** véhicules ont été signalés pour stationnement longue durée et **25** ont été mis en fourrière.
- **18** véhicules ont été mis en fourrière pour du stationnement gênant.

→ CONTRÔLE DES ANIMAUX :

- Chats errants pucés en 2022 : **5**
- Procédures chiens mordeurs : **2**
- Chien errant mis en fourrière : **1**
- Animaux introduits illégalement sur le territoire : **5**
- Permis de détention de chiens de 1^{re} catégorie : **4**
- Permis de détention de chiens de 2^e catégorie : **23**

→ SERVICE DES OBJETS TROUVÉS ET PERDUS :

- 113 objets trouvés et 72 perdus dont 54 ont été remis aux perdants ou organismes.

→ LES DOMAINES D'INTERVENTION :

- contrôle routier,
- salubrité et environnement,
- urbanisme,
- animaux (divagation, chien 1^{er} et 2^e catégorie, animaux mordeurs ou griffeurs),
- agressions verbales et physiques,
- ivresse publique,
- occupation du domaine public,
- accident de la circulation,
- vol,
- attroupement, squat,
- différend de voisinage,
- nuisances sonores,
- dégradation du domaine public.

VOISINS VIGILANTS

→ EN 2022

La Ville participe au dispositif Mairie Vigilante qui permet à la Police Municipale de recevoir des alertes de la part des **483 administrés inscrits** pour un traitement rapide de l'information. Cependant, ces échanges ne se substituent pas à l'appel des forces de l'ordre pour une intervention immédiate en composant le **17**.

▪ Nombre d'alertes envoyées : 57

Réparties comme suit :

- Tentatives de cambriolage : **7**
- Comportements suspects : **36**
- Dégradations : **11**
- Tentatives de vol : **3**

Inscrivez-vous !



DES PARCOURS INNOVANTS VERS L'APPRENTISSAGE

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) de Yutz lance cette année un nouveau parcours, la Prépa Apprentissage Industrie. La philosophie de ce nouveau cursus, à destination des jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'orientation et/ou d'emploi, repose sur trois piliers fondamentaux qui sont :

I- Le développement personnel des futurs alternants pour leur donner les outils indispensables à la mise en œuvre d'un projet tel que le choix d'une orientation professionnelle : communication, estime de soi, gestion du changement, préparation aux entretiens, savoir-être, accompagnement au changement.

II - L'attractivité par l'innovation en s'appuyant sur des moyens de formation à la pointe de la technologie. Toutefois, la représentation des métiers industriels est souvent obsolète pour le grand public. L'industrie d'aujourd'hui rime avec réalité virtuelle et réalité augmentée, découpe laser, fabrication additive et impression 3D... Autant de termes qui résonnent et trouvent écho dans l'esprit des jeunes candidats.

III - Une pédagogie innovante basée sur l'Approche Emploi Compétence. L'innovation est aussi dans la façon de transmettre ! Pédagogie par projets, mise en situation professionnelle, travail collaboratif en équipe : ainsi, les jeunes sont au cœur de la réalité de l'industrie, même au centre de formation. Les formateurs coaches 4.0 les accompagnent vers la réussite.

▪ Ce dispositif permet de découvrir les métiers de l'industrie sur une période allant **jusqu'à 6 mois** avec plusieurs semaines d'intégration dans les sections d'apprentis et des stages en entreprise.

▪ Une formation avec des **indemnités mensuelles** en fonction de l'âge : **16/17 ans : 200 € ; 18/25 ans : 500 € ; 26 ans et + : 685 €** , offrant la **possibilité d'intégrer un CAP, un BAC PRO, un BTS ou un titre professionnel** en alternance au sein du Pôle formation U.I.M.M. en cours d'année scolaire !



Renseignements :

U.I.M.M. Lorraine - 3 avenue Gabriel Lippmann
Zac Cormontaigne - 57970 Yutz

☎ : 03 82 82 43 80 - ✉ contact@formation-industries-lorraine.com
www.formation-industries-lorraine.com



ÉCONOMIE



→ Proxi Délices

Épicerie multiethnique
www.proxi-delices.fr

☎ 03 82 50 84 76

37 rue du Vieux Bourg - Yutz



→ CHEF MARCO

Chef à domicile et traiteur

☎ 06 28 09 97 33

✉ Chefmarcodomicile@hotmail.com

www.chefmarcodomicile.wixsite.com

18 rue Drogon - Yutz



→ CHEZ TONTON

Restauration rapide

☎ 09 78 80 13 57

25 rue de la République - Yutz



→ H.A.automobiles

Vente et achat de véhicules neufs et d'occasion de toutes marques.

www.haautomobiles.myautoconseil.com

☎ 06 88 06 21 93

3 bis av. des Nations - Yutz

Passeports et cartes d'identité : **PRÉPAREZ VOS VACANCES !**



UN NOUVEAU SERVICE POUR FACILITER LA **PRISE DE RENDEZ-VOUS EN MAIRIE**

Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.) met à leur disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Pour cela, il vous faudra vous rendre sur www.rendezvouspasseport.ants.gouv.fr et renseigner :

- la distance de recherche (20, 40 ou 60 km),
- le motif du rendez-vous,
- le nombre de personnes faisant une demande,
- votre localisation.

Le moteur de recherche vous propose des communes et des créneaux de rendez-vous disponibles sur une période de 3 mois maximum, selon les critères que vous avez indiqués. Vous pouvez moduler les dates de début et de fin de recherche à l'aide du calendrier. Une fois le créneau choisi, vous êtes automatiquement redirigé vers le site de la mairie concernée pour prendre un rendez-vous en ligne.

Attention, toutes les mairies ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche.

Les communes du secteur déjà équipées sont :

Thionville-Hôtel de Ville, Thionville-Veymerange, Thionville-Garche, Hettange-Grande, Cattenom (ouverture prochaine), Guénange, Metzervisse (ouverture prochaine), Ottange, Hayange, Nilvange, Yutz.



À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de Cartes Nationales d'Identité ou de passeports augmentent et les délais de délivrance également.

Il est donc conseillé d'entreprendre les démarches de renouvellement et **de prendre rendez-vous en mairie six mois avant la date d'expiration** de votre pièce d'identité, et notamment si vous êtes dans l'une de ces situations :

- **vous prévoyez de partir en voyage prochainement,**
- **l'un de vos enfants doit participer à un voyage scolaire,**
- **vous êtes étudiant ou vous allez passer un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité.**

Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre d'identité à jour lorsque vous en aurez besoin !

Plus d'informations sur : www.service-public.fr

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Le 12 janvier dernier, la Ville organisait à la Salle BESTIEN une cérémonie de remise de prix aux Yussoises et Yussois s'étant investis lors des festivités de fin d'année. À cette occasion, Madame le Maire et Monsieur OLivier PERRIN, adjoint délégué à la Culture et à la Vie Associative, ont remis plusieurs récompenses et plusieurs dons à ceux qui ont œuvré au rayonnement de notre Ville.



Tout d'abord, les participants des différentes catégories du **Concours des maisons décorées** ont été appelés sur scène pour récupérer leurs différentes récompenses pour avoir embelli les rues et les quartiers de Yutz.



Le représentant de **l'association BADRA** est venu récupérer les dons en faveur de l'association, récoltés grâce au **puits de la solidarité** et à la participation des différents artisans du Marché de Saint-Nicolas. L'association BADRA a été choisie cette année pour ses actions en direction des personnes et des familles rencontrant des difficultés au sein du quartier Terrasses des Provinces. Les **410 € récoltés** ont permis de contribuer au financement d'une mission humanitaire en Afrique avec des jeunes du quartier.

Puis ce fut le tour de décerner **les prix des plus beaux chalets du Marché de Saint-Nicolas**. Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants et plusieurs membres d'un jury ont décerné chacun un prix.



Les deux gagnants sont le chalet n°36 de Monsieur Gilles GOESS qui proposait des produits alimentaires tels que des soupes de châtaignes, des crêpes ou encore du vin chaud et le chalet n°24 de Madame Marcelle WAGNER qui proposait des aquarelles et des pièces de porcelaine peintes et décorées à la main.



Madame le Maire, accompagnée de Monsieur Christian MERTZ, a procédé au partage de la **recette de la patinoire**, installée durant le Marché de Saint-Nicolas et grâce à leur investissement et à leur temps de présence, trois associations ont pu récupérer des dons.

Il s'agit du **Tennis-Club de Yutz**, de l'association **"Les Uns et Les Autres"** et de l'association **"Yutz en balade"**.



« LE TWO » pose de la 1^{RE} pierre

Jeudi 19 janvier, Clémence **POUGET**, accompagnée d'Armel **CHABANE**, président de la Sodevam, Vice-Président du conseil départemental de la Moselle, maire de Bouzonville, et Pierre **CUNY**, Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, posaient la première pierre de l'immeuble de bureaux «le TWO». Ce nouvel équipement tertiaire pensé par le cabinet **ID'ARCHITECTURE** et porté par la **S.C.C.V.** représentée par la Sodevam sera composé de 5 niveaux pour une surface totale de 2 843 m².



LE TWO
en quelques chiffres :

■ **2 843 m²**

■ **3,4**

C'EST LE COÛT DES TRAVAUX
EN MILLIONS D'EUROS

■ **71**

LE NOMBRE DE
PLACES DE PARKING

■ **40%**

LE TAUX DE
PRÉ-COMMERCIALISATION



Ce bâtiment à **basse consommation énergétique** répondra aux dernières exigences techniques et environnementales avec de hautes performances en termes de qualité de confort, de vie, d'urbanisme et de développement durable. Il sera également doté d'une isolation phonique renforcée, d'un éclairage naturel optimisé et bénéficiera d'une grande **modularité** de ses aménagements afin de répondre aux besoins de tout type d'entreprises (de la fourniture de services au secteur médical).

L'immeuble sera livré à ses premiers occupants au **1^{er} trimestre 2024** et intégrera tous les équipements qui en feront un produit immobilier contemporain, confortable et clé en main pour l'installation d'entreprises (ventilation double flux, groupe de froid réversible, isolation thermique extérieure, ascenseur, accès sécurisés, visiophone, places de parking privatives et parking mutualisé, abris vélo...).

Il trouvera sa place au côté de l'actuel S-HUB, inauguré en juin 2019 et qui abrite aujourd'hui 4 entreprises (Costantini, Myjob Est, Meavoce et Reflex RH) ainsi que les locaux de la C.C.I. Formation.

La ZAC Espace Meilbourg est en plein essor. Cette zone de près de 45 hectares, idéalement située, est bordée d'une part par l'autoroute A31 et la départementale D1, d'autre part par la forêt d'Illange et la Moselle. Particulièrement bien desservi par le réseau routier et autoroutier, le site est également accessible à pied et à vélo.

L'Espace Meilbourg bénéficiera également d'un **pôle médical, paramédical et services à la personne** avec l'installation de la future clinique Ambroise Paré, d'une clinique vétérinaire, de professionnels de santé et d'un centre dédié au bien-être. Un complexe hôtelier avec restauration y sera aussi installé ainsi que deux résidences de 99 logements pour étudiants et jeunes actifs.

Rappelons que l'ensemble de ces aménagements, essentiels pour l'avenir de Yutz et du territoire, participe à la **rentabilité financière** de cette zone suite à l'achat des terrains par les différentes collectivités il y a plus de 15 ans, et permet également la **création de nombreux emplois** non délocalisables au sein de notre commune.

INAUGURATION

Centre Technique Communautaire



Installé sur la ZAC de Metzange-Buchel, le nouveau Centre Technique Communautaire a été inauguré par les élus du territoire mardi 17 janvier. D'une superficie de 3 540 m², ce nouveau bâtiment fonctionnel et économe regroupe certaines activités des services techniques communautaires, de la gestion de l'assainissement à la collecte des déchets.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET IMPACTS ATTENDUS SONT :

- **La reprise en régie de la collecte des déchets** sur l'ensemble du territoire (Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Manom, Terville et Yutz : depuis le 1^{er} janvier 2023),
- **L'amélioration des conditions de travail** et de la sécurité des agents, en aménageant des espaces intérieurs en capacité de gérer la multi-activité, en créant des liens entre les différentes entités tout en bénéficiant d'un éclairage naturel dans tous les espaces,
- **La diminution des coûts** d'entretien en mettant en œuvre des équipements neufs à faible maintenance permettant de maîtriser la facture énergétique, sans frais de location de bureaux et ateliers.

Cette installation porte également de nombreux objectifs environnementaux comme par exemple, la récupération des eaux de pluie laquelle alimente la station de lavage permettant de nettoyer les camions quotidiennement.

RAPPEL : depuis le 2 janvier 2023, le rythme des collectes des ordures ménagères est modifié dans certains quartiers à un ramassage par semaine pour être harmonisé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Pourquoi réduire la fréquence à une collecte ?

- 67 % des foyers présentent leur bac au maximum une fois par semaine et pour le reste, les bacs ne sont pas pleins.
- Pour limiter l'impact environnemental de la collecte :
 - Limiter le nombre de camions sur les routes permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
 - En 2021, 200 000 L de carburant ont été consommés pour la collecte des déchets. Cela permet donc de contrôler les dépenses de carburant.

MOTION

A31-BIS



Le 1^{er} février dernier, deux motions concernant le projet d'A31 Bis ont été débattues lors d'un Conseil municipal extraordinaire.

L'assemblée délibérante a voté à **31 voix POUR** et **2 voix CONTRE** la motion en faveur de la réalisation rapide de l'A31 bis, présentée par Clémence POUGET.

À savoir « un projet qui répond à des enjeux réels en termes de mobilité rendant cette infrastructure nécessaire pour le territoire ». Cela, venant en « complémentarité du réseau ferroviaire et des transports en commun, type bus à haut niveau de service ».

Cette motion invite également « l'État français à prendre ses responsabilités, comme les collectivités assument les leurs, face à ces questions de mobilité et comme l'État luxembourgeois a pris les siennes. »

Consultez la motion sur :



[www.ville-yutz.fr/
2023/02/02/motion-sur-
le-projet-a31bis/](http://www.ville-yutz.fr/2023/02/02/motion-sur-le-projet-a31bis/)

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DES YUSSOIS



La Ville de Yutz par le biais de sa Direction de la Solidarité et de l'Emploi assure des missions sociales facultatives, décidées par les élus, en complément des missions obligatoires imposées au Centre Communal d'Action Sociale.

La Direction est constituée d'une équipe de professionnels de l'intervention sociale qui travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux institutionnels, associatifs et l'utilisateur lui-même. Cela permet un accompagnement social renforcé des publics les plus fragilisés et permet d'assurer une veille sociale active sur la Commune, mais aussi d'être en capacité d'apporter des réponses à des situations d'urgence.

Elle a pour vocation de maintenir et/ou développer la qualité de vie des Yussois et a pour but de développer des actions en direction de publics fragilisés et de tous les citoyens résidant sur le territoire.

Ainsi, tout au long de l'année, la Direction de la Solidarité et de l'Emploi propose de nombreux rendez-vous dans ses domaines de compétence :

L'EMPLOI

- **Forum pour l'Emploi :**
Le 17 mars 2023 de 9h00 à 12h00 à l'amphY.
- **Mon Challenge, un Emploi :**
Le 11 mai 2023 de 13h30 à 16h30 au gymnase Mermoz (défi sportif et rencontre avec des entreprises).
- **Rallye Mob'Insertion :**
Du 12 au 16 juin 2023
Déplacement sur notre territoire par différents modes de transport (rencontre d'entreprises et des partenaires).
- **Journée pour l'Emploi :**
Le 26 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 à l'amphY.
- **Agir dynamiquement sur sa recherche d'emploi :**
Du 2 au 13 octobre 2023 au foyer de Haute-Yutz (outils donnés par des prestataires et des partenaires pour prendre confiance en soi dans sa recherche d'emploi).



L'ACCOMPAGNEMENT DES SÉNIORS

▪ **Ateliers informatiques (6 séances) :**
De novembre à décembre 2023.

▪ **Ateliers mémoire (10 séances) :**

Proposés par la Fédération Séniors Moselle les jeudis **du 02/03 au 13/04 et du 04/05 au 11/05/2023** inclus de 9h30 à 11h30, salle de réunion du gymnase Mermoz. Nombre de places limité - sur inscription auprès de la Direction de la Solidarité et de l'Emploi au : 03 82 82 26 15.

▪ **Projection du film « L'Anniversaire de Thomas » :**
Le jeudi 4 mai après-midi à la salle Bestien. Œuvre cinématographique et document historique sur l'immigration italienne en Lorraine avec la **présence de Jean-Paul MENICETTI réalisateur du film et fondateur du film italien de Villerupt**. Action en partenariat avec l'Association « Un Toit 2 Générations ».

▪ **Forum Séniors :**

Dans le cadre de la Semaine Bleue Nationale, qui se déroulera lors de la **première semaine du mois d'octobre**, la Direction de la Solidarité en partenariat avec les acteurs au service des personnes âgées organise ce salon dédié aux séniors.

▪ **Banquet des Aînés :**

La Ville organise son traditionnel Banquet des Aînés à l'amphY durant la semaine **du 10 au 13 octobre 2023**. **Sur inscription uniquement.**

▪ **Colis de Fin d'Année :**

La distribution des Colis de Fin d'Année, les **mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2023** à l'amphY. **Sur inscription uniquement.**

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

▪ **La Maison économe :**

du 27 novembre 2023 au 01 décembre 2023.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

▪ **Mobilisation du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes : le vendredi 24 novembre 2023.**

Une journée dédiée à la prévention, à la sensibilisation et au bien-être grâce aux partenaires du réseau « prévention des violences faites aux femmes ».

FOCUS SUR : Le Secours Populaire



Le 7 février dernier, le Secours Populaire français a organisé à la Maison de l'Arc-en-ciel à Yutz, une vente de vêtements ouverte à tous.

L'occasion d'aller à la rencontre de Madame Reine PICKEL, Présidente du Secours Populaire français de Yutz et de son équipe de bénévoles qui, tout au long de l'année, comme

d'autres associations caritatives, voient affluer de plus en plus de personnes aux profils différents : des retraités, des personnes seules, des familles monoparentales et des employés vivant avec de petits salaires.

Pas de quoi décourager pourtant cette équipe qui porte en elle les valeurs du Secours Populaire et dont l'objectif est "d'agir pour un monde plus juste et plus solidaire afin que chacun puisse s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie".

Renseignements et informations :

☎ : 06 34 98 85 15

Attention, il convient de préciser que les dons en vêtements - chaussures - jouets - livres ne sont plus acceptés faute de place.

Accueils DE LOISIRS

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) se poursuivront lors des vacances d'avril offrant aux enfants de 3 à 17 ans l'occasion de s'éveiller, découvrir et apprendre en s'amusant à travers un projet pédagogique défini par les services de la Ville



En février, les jeunes participants avaient profité de deux semaines d'animations autour des thèmes " **Les Arts** " et " **La découverte du Monde** ".

Pour avril, les équipes ont préparé tout un programme d'activités autour des thèmes suivants :

▪ du 10 au 14 avril
"Sports extrêmes"

▪ du 17 au 21 avril
"Jeux Olympiques"

L'accueil se déroulera tous les jours salle Petit Prince de 8h à 18h. Attention, les places sont limitées et les inscriptions se font auprès du service Périscolaire et Extrascolaire.

Moselle JEUNESSE

Comme à chaque période de vacances, au travers du dispositif Moselle Jeunesse, organisé chaque année avec l'aide du Conseil Départemental de la Moselle, la ville propose aux jeunes âgés de 11 à 17 ans un programme gratuit comportant de nombreuses activités sportives et culturelles.



Du 10 au 21 avril, chaque jeune pourra créer son propre planning d'activités sportives (futsal, tennis, équitation...) et culturelles (dessin, jeux de société, minecraft...).

Les fiches d'inscriptions seront mises à disposition deux semaines avant les vacances dans toutes les mairies, gymnases et au Centre social « Ô Couleurs du monde » ainsi que sur le site internet de la Ville.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR DISPONIBLES SUR :

<https://www.ville-yutz.fr/category/jeunesse/>

Renseignements :

☎ : 03 82 82 26 91 ou ✉ periscolaire@mairie-yutz.fr

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Vous êtes français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et vous est demandée une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Comment se faire recenser ?

- Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.
- Le jeune majeur qui régularise sa situation après un oubli doit effectuer personnellement cette démarche et ne peut se faire représenter.
- Si vous êtes étranger, aucune démarche n'est nécessaire et aucune attestation ne vous sera demandée lors d'une inscription à un examen ou au permis de conduire.

Quand se faire recenser ?

- Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16^e anniversaire et les 3 mois suivants.
- Une régularisation est possible jusqu'à votre 25^e anniversaire.
- Si vous êtes devenu français entre 16 et 25 ans, vous disposez d'un mois pour effectuer votre recensement.

Où se faire recenser ?

- Sur votre espace citoyen www.espace-citoyens.net/yutz
- À la Mairie avec les documents suivants :
 - > Carte Nationale d'Identité ou passeport valide,
 - > Livret de famille à jour,
 - > Justificatif de domicile.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). Avoir participé à la J.D.C., ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Enfin, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



→ Héros-citoyens

Depuis plusieurs semaines, le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal des Enfants travaillent en collaboration avec deux jeunes supers-héros yussois, **ÉCOBOY** et **ÉCOGIRL**, qui souhaitent sensibiliser les Yussois de 7 à 77 ans aux gestes éco-responsables.



De la préservation de l'environnement au tri des déchets en passant par la mobilité douce, découvrez prochainement le travail mené par ces jeunes ambassadeurs de notre cadre de vie !

Retrouvez en avant-première leur présentation sur : www.ville-yutz.fr/



AFFICHAGE LÉGAL :

Les mairies et collectivités territoriales ont pour obligation de porter à la connaissance de leurs administrés les actes et délibérations publiques.

Cet affichage est aujourd'hui sous format papier, mais depuis la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, elles ont la possibilité de le faire sous forme numérique avec l'avantage d'une information toujours à jour. C'est pourquoi, la mairie a opté pour un dispositif d'affichage dynamique légal sous la forme d'un totem implanté devant la mairie principale 107 Grand'rue. Il permet une automatisation de l'affichage des documents 24h sur 24 sur un écran dédié tactile. L'ensemble des documents publiés sur la solution de diffusion ou de consultation sont également mis à disposition via un applicatif web simple et ergonomique disponible sur le site internet de la ville.

Montant de ces travaux : 14 000 € TTC



LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES :

Depuis plusieurs années, les dispositifs interactifs ont fait leur apparition dans les salles de classe. Tableau Blanc Interactif (T.B.I.), tablettes, Vidéo Projecteur Interactif (V.P.I.), l'informatique est devenue un véritable outil pédagogique pour des écoliers de plus en plus connectés.

Le V.P.I. (Vidéo Projecteur Interactif) est un dispositif qui va repérer la position d'un stylet et en traduire les mouvements pour les projeter sur un tableau blanc classique (ou toute autre sorte de surface). Cette solution numérique transforme les salles de classe en environnements d'apprentissages créatifs, connectés et innovants, permettant aux enfants comme aux équipes enseignantes de travailler dans des conditions optimales d'apprentissage.

La Ville a ainsi fait l'acquisition cette année de :

- 7 V.P.I. avec ordinateurs portables pour les écoles primaires pour un montant de **22 050 € TTC.**
- 4 V.P.I. avec ordinateurs portables pour les écoles maternelles pour un montant de **12 600 € TTC.**

Cela porte le nombre total de V.P.I. dans l'ensemble des écoles de la ville à 47.



JE SUIS DE VOTRE PAYS

La Ville de Yutz peut s'enorgueillir d'avoir donné le nom de Jean Vodaine à l'une de ses voies. Ce pseudonyme d'un Yussois de coeur signifierait en slovène soit *quelqu'un*. Vladimir Kaucic, né en 1921 dans la Vénétie Julienne, autrefois autrichienne puis disputée par l'Italie pendant la grande guerre, reçoit la nationalité italienne - et la garde. Fils d'immigré travaillant dans les mines d'Algrange, son ambition le pousse vers les arts. Elle grandit entre une mère qui conserve, enroulés dans un stylographe des poèmes slovènes copiés de sa main, et un père formé au métier de cordonnier qui rêve de s'installer à son compte. Le rêve du père se réalise; il ouvre une échoppe rue de la Culture: l'ancienne «Bauernstrass» dont les élus Yussois avaient mal traduit le nom dans la langue des occupants d'outre-Rhin. Mais qu'en est-il du rêve de la mère? Et quelle est la place de son fils dans ce rêve qui, peut être, est aussi le sien?

De ses jeunes années, Vodaine ne reniera rien, ni le « raudy » - l'espiègle - qu'il était, ni le parler de la rue - « le Platt » . Ni la tuberculose osseuse qui, jusqu'à sa mort, le fit claudiquer. Il apprend le métier de cordonnier auprès de son père mais la guerre advenant, sa vie et ses vingt ans sont chamboulés. Sa nationalité italienne tantôt le sert, tantôt lui nuit. Loin de Basse-Yutz, il assiste avec effroi au bombardement de Dresde où le phosphore coule brûlant dans les rues. Cet effroi fait naître en lui en lui un sentiment d'appartenance européenne dont son oeuvre sera la résonance et qui s'enracine dans le kitsac, ce vieux quartier dont il partage la modestie des habitants et leur accent.

La fin des années quarante se cherche dans l'existentialisme. La peinture misérabiliste de Bernard Buffet ou de Francis Gruber en est l'écho. Difficile pour un surréaliste d'évoquer le jeu du *cadavre exquis*, après la vision des charniers des camps de la mort. Jean Paulhan, Jean Dubuffet, attendent des autodidactes indemnes d'influences artistiques, un renouvellement culturel. Avec ces bons sauvages, l'intérêt pour l'art singulier et l'art brut est en route... Vodaine et ses complices aussi. De jeunes poètes issus de la Résistance, comme Jean L' Anselme ou Max-Pol Fouchet, vont utiliser les ronéos pourvoyeuses de tracts, pour diffuser des poèmes. Théophile Briant, aujourd'hui oublié, publie *Le Goéland*, un hebdomadaire de poésie qui donne à Vodaine l'envie d'écrire, et d'imprimer.

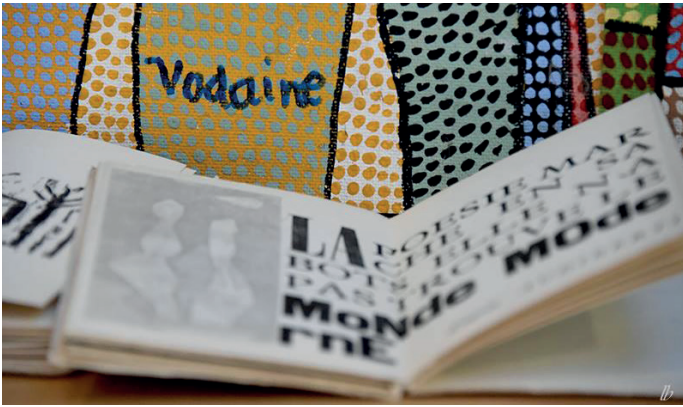
Au 16 rue Sainte-Elisabeth, où naissent son fils et sa fille, Vodaine transforme le poulailler en atelier. Il dispose d'une petite presse d'école, d'une casse, d'un papier plutôt ordinaire, et publie en 1952, à 45 exemplaires, les *Contes d'un vacher*,



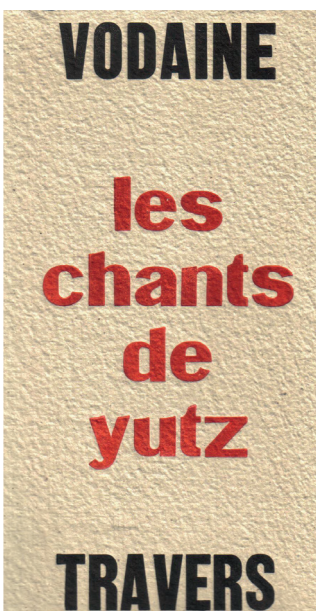
préfacé par Dubuffet. C'est un recueil de textes qu'un autre cordonnier, Gaston Chaissac, lui a adressé après avoir lu son nom parmi les correspondants de la *Tour de Feu*. Vodaine devient ainsi, après Gallimard, l'éditeur de Chaissac.

À Basse-Yutz, Vodaine publie en 1949 la revue *Poésie avec Nous*, elle est remplacée en 1951 par le *Courrier de Poésie* puis par *La Tour aux Puces*. Elles ont le soutien matériel de Charles Kaufmann, industriel, et, pour les textes, du dramaturge luxembourgeois Edmond Dune, d'Arien Printz aussi. S'ils ne participent pas à la composition typographique, ces auteurs y contribuent par leur écrits et la connaissance qu'ils ont d'autres écrivains. Avant qu'il ambitionne d'illustrer lui-même ses poèmes, Vodaine fait appel à Lucien Duvot qui lui donne le goût de la linogravure. De son côté, Chaissac lui adresse les douze matrices qu'il a gravées pour un livre consacré à l'art brut envisagé par Dubuffet en 1953. L'ouvrage ne sera pas publié mais, en 1962, Vodaine en fera le noyau dur de sa nouvelle revue, tirée sur une platine italienne récupérée à la ferraille : *Dire, revue de poésie européenne*.

Vodaine éditeur et poète régionaliste ? Il consacre, c'est un fait, des poèmes à des villages de Moselle dont personne ne parle, en même temps, il est le premier à publier un texte de Ben. Il entend la parole des gens ordinaires, des humbles, il écoute les érudits, mais surtout, il découvre les vrais talents. Le particulier l'interroge autant que l'universel. C'est un humaniste. Tout l'intéresse parce que tout le concerne : l'histoire locale, le mystère du palais d'été de Charlemagne qu'il situe vers Haut-Yutz, la poésie née sous les tropiques et ailleurs ...



La revue *Dire* lui vaut le prestigieux prix Stomps décerné par la Ville de Mayence et le Musée Gutenberg aux grands imprimeurs. *Dire* est faite d'une typographie dont les caractères sont usés; ils sont pour beaucoup « tête de clou ». Sur papier kraft, Vodaine imprime en Plantin, corps 24, des poèmes signés des grands noms de la poésie, français ou étrangers, mais aussi d'inconnus qui l'étonnent. Là, un rabbin, ici un indépendantiste breton qui disparaîtra mystérieusement. C'est une revue *autre* : elle exhause les défauts d'imprimerie tels que le foulage et impose son esthétique par des mélanges de polices différentes, gras par exemple et italiques maigres. Vodaine n'hésite pas à combiner des caractères en bois, conçus pour l'affiche, avec les plombs. Ces arrangements inattendus, élégants, portent son travail à un sommet de l'inventivité. Souvent illustrée par l'une des douze gravures sur linoléum de Chaissac, cette revue ne se suffit pas des formats imposés, elle transforme ses pages en poèmes affiches qui peuvent être apposés partout où le verbe manque. Jean L'Anselme contribue à sa diffusion auprès des ambassades et centres culturels mais *Dire* n'a que trois abonnés à Metz et aucun à Basse-Yutz. C'est pourtant à Basse-Yutz que le 4 janvier 1969, dans l'ancienne école maternelle située entre le terrain d'aviation et la boulangerie Germain Bach, que Vodaine présente pour la première fois les ouvrages qu'il a imprimés et, pour beaucoup, écrits. La presse locale relate cet événement.



Les Chants de Yutz, calligraphié au calame sur un grand papier est montré au public. Après la mort de Vodaine, ce texte sera imprimé à 500 exemplaires par un suiveur des plus talentueux : Philippe Marchal. Mais *Dire* draine des passionnés souvent fauchés. La revue disparaît en 1984, faute de moyens. Au demeurant, côté livres, Vodaine écrit et imprime la *Fable des animaux restés seuls sur terre*, illustrés des gravures de Benoît Neumuller, à l'époque âgé de 14 ans. En 1972, le livre

de tête est offert par le maire de Metz à Georges Pompidou à l'occasion de son passage dans la ville. Vodaine compose et tire *le Caleçon à travers les âges*, de Jean L'Anselme, et les fameuses variantes typographiques d'un texte de Raymond Queneau dont une page est reproduite dans le « Lagarde et Michard » des classes terminales. Il publie aussi, en typographie créative, *l'Oracle des peintres* de Véro Pilon ainsi que *Les Riches Heures* de Joseph Delteil, rencontré lors d'une escapade à Montpellier, en 1964.... Dans cette ville, ou plutôt dans un abri - *le Mas de la Greffe* - deux adolescents en vacances le découvrent : Jean-Paul Michel et Jean-François Maurice. Ils voudront faire comme Vodaine. L'un, après ses études de philosophie crée, à Bordeaux, les *Éditions William Blake & Co Edit*, et se souviendra de Vodaine en publiant *Nous avons voué notre vie à des signes*. L'autre, fin connaisseur de l'art singulier, prof de philo à Cahors, lance à ses frais, la revue *Gazogène*.

L'intérêt de Vodaine pour la peinture ne doit pas être sous-estimé, ni séparé de sa poésie car son oeuvre est aussi unitaire que généreuse. Ses linogravures, ses compositions à l'acrylique dominées qu'elles sont par un pointillisme d'inspiration aborigène sont autant de façons de créer pour être compris de tous. Elles sont présentées dans le Sud-Ouest, dont deux années durant à Mercuès, dans le Lot. Vodaine habite alors Baslieux, après une parenthèse à Metz mais rêve de s'installer à Coaraze où il fait bâtir, sans ressources, une habitation.

En 1997, une grande rétrospective cataloguée est organisée conjointement à Metz et au Luxembourg. Trois ans plus tard, le diabète prend lentement le dessus mais lui laisse le temps de publier *Quatre photos du profil droit* : dix poèmes affiches composés à l'ordinateur qui constituent le n° 1 de *Dyra*, ... sa dernière revue. Cet ensemble est aussi comme un rappel de ses origines et de son statut administratif d'étranger vivant en France. Après, il perd la vue. Dans les derniers mois de sa vie, il attend chaque jour que ses amis lui téléphonent pour évoquer un passé commun et solliciter sa mémoire encore vive... Jean Vodaine s'éteint en 2006 laissant derrière lui plus d'une centaine de livres d'artistes, de gravures, de peintures et une foule d'admirateurs esseulés qui voudraient faire comme lui. A Yutz, sa tombe n'a d'autre épitaphe que son pseudonyme ... Mais quel pseudonyme ! Il m'avait dit, il y a trente ans, « je ne regrette rien, pas Basse-Yutz ». Il venait d'écrire : *je suis de votre pays*.



(Source : Jean-Luc THUILLIER)

Saison CULTURELLE 2022-23



BILLETTERIE
EN LIGNE SUR
www.l'amphy.com

Renseignements & informations :
✉: l'amphy@mairie-yutz.fr ☎: 03 82 56 14 15
www.l'amphy.com - www.bestien.ville-yutz.fr

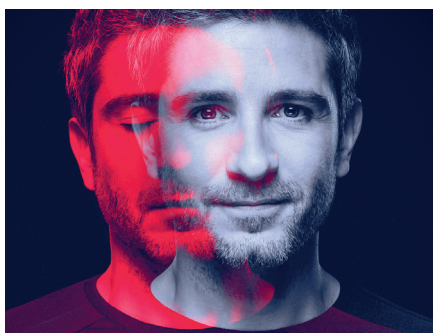


→ UNE SITUATION DÉLICATE

Judi 9 mars 2023 ■ 20h30 ■ l'amphy // Théâtre

Auteur : Alan AYCKBOURN - Mise en scène Ladislav CHOLLAT avec Gérard DARMON, Clotilde COURAU, Max BOUBLIL, Elodie NAVARRE

Nicolas, très amoureux de Julie, rêve de l'épouser. Touchée par cet amour fou, elle décide de rompre avec son amant Philippe, de 20 ans son aîné et marié à Marianne. Elle doit rencontrer une dernière fois Philippe chez lui et fait croire à Nicolas qu'elle se rend chez ses parents. Il va secrètement la suivre. Malentendus, quiproquos se succèdent ! La catastrophe n'est jamais loin et tous vont se retrouver dans une situation très... délicate !



→ VERINO : FOCUS

Mardi 21 mars 2023 ■ 20h30 ■ l'amphy // Humour

Entre ce que tu penses, ce que tu veux dire, ce que les autres comprennent, ce que tu crois que les autres pensent alors que tu ne penses pas ce que tu veux dire... FOCUS. Troisième spectacle, changement de calibre, Véro s'attaque à des sujets globaux, mondiaux et même spatiaux pour faire le point sur ses contradictions et les nôtres. Si Socrate et Coluche avaient eu un enfant, Focus ça serait son cadeau de naissance. Parce que je sais que je ne sais rien, ça donne le vertige et c'est marrant.

→ LES FRANGLAISES

Samedi 25 mars 2023 ■ 20h30 ■ l'amphy // Spectacle musical

Les Françaises, c'est le spectacle qui traduit les grands succès du répertoire anglophone de la manière la plus absurde qui soit ! De Michel Fils-de-Jacques (Michael JACKSON) à Reine (Queen) en passant par Les Scarabées (The Beatles) et les Filles Épices (Spice Girls). Découvrez ou redécouvrez à travers un "test aveugle" complètement déjanté le véritable sens des plus grands tubes de ces artistes mondiaux.



→ FUJAZZI

Vendredi 10 mars 2023 ■ 20h30 ■ Salle Bestien // Jazz

Cette formation franco-néerlandaise-luxembourgeoise se caractérise par un répertoire éclectique, comprenant tant des arrangements conçus sur mesure de standards de jazz que des compositions originales. Avec sa chanteuse néerlandaise en vedette, ce sextet de jazz entend proposer lors de son passage à la Salle BESTIEN un programme varié et divertissant.





→ **DANI LARY : MAGIC'BIRTHDAY**

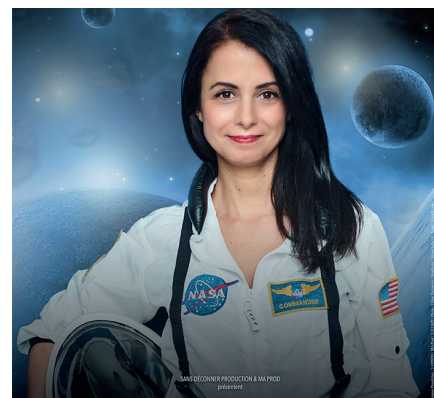
Lundi 27 mars 2023 ■ 20h30 ■ l'amphY // Magie

Après avoir incarné pendant 30 ans le magicien de la démesure à travers ses spectacles grandioses dans les plus grandes salles de France et d'Europe, Dani LARY nous revient dans un spectacle plus "intime" et vous convie à venir fêter "avec lui" son anniversaire... Seul en scène dans un décor inspiré de son loft, avec la complicité de son acolyte de fils Albert LARY. Une soirée où tout ne se passera pas exactement comme Dani LARY l'avait prévu... Entre choc des générations, surprises et imprévus... Mais une chose est certaine, la magie n'est jamais très loin...

→ **LA BAJON**

Vendredi 31 mars 2023 ■ 20h30 ■ l'amphY // One woman show

À peine assis dans la salle, vous faites déjà partie des meilleures personnes de l'humanité, sélectionnées pour pérenniser l'espèce humaine à travers l'univers. Dans quelques minutes nous décollerons pour Mars. Mais avant de partir, n'a-t-on rien oublié ? La terre est-elle complètement foutue ? A-t-on vraiment tout essayé ? La Bajon se donne moins de deux heures pour rembourser la dette mondiale, supprimer la famine, reloger les sdf, dépolluer la terre, rétablir la paix dans le monde et faire disparaître votre cellulite. #onestlarge. Vous ressortirez de ce spectacle plus intelligent, maintenant si vous ne souhaitez pas évoluer, libre à vous d'aller voir la concurrence.



→ **STAN BENETT**

Mardi 4 avril 2023 ■ 20h30 ■ l'amphY // Spectacle musical

C'est dans les clubs parisiens que Stan commence à imiter les tubes de Patrick BRUEL et de Michael JACKSON. Au fil de ses prestations, il enrichit son répertoire allant de Stevie WONDER à Michel BERGER, d'Alain BASHUNG à Ray CHARLES, de Barry WHITE à Julien DORÉ, il passe d'un monstre sacré à un autre avec une aisance naturelle et surprenante. Stan et ses parodies, aussi drôles que bluffantes, amusent depuis mars 2020 des millions d'internautes qui n'ont qu'une seule hâte : venir le voir sur scène.

→ **R.I.C.**

Jeudi 4 mai 2023 ■ 20h30 ■ l'amphY // Reggae

C'est en 2001 que débute l'histoire de R.I.C. (Roots Intention Crew). Une histoire qui en rappelle d'autres, celle d'amis (Kolia, Don Roda et Ti Bess), réunis autour d'une passion commune, la musique. Les origines et les influences musicales de chacun des membres du groupe sont riches et variées, et c'est ce qui fait toute la singularité de leur musique. Bien que l'étiquette "ragga dancehall" soit communément utilisée pour qualifier le R.I.C., le raccourci peut paraître facile et peu adapté à leur musique, dont on sent rapidement ressortir les influences reggae, Hip Hop, musique latine, jazz, jump up...



→ **VINCENT WARNIER**

Vendredi 14 avril 2023 ■ 20h30 ■ Temple // Orgue

Vincent WARNIER, est un organiste et improvisateur français, concertiste international, titulaire des grandes orgues de l'église Saint-Etienne-du-Mont de Paris et professeur d'orgue à l'école normale de musique de Paris. Il poursuit des études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il a obtenu le Premier Prix en orgue. Ce concert sera donné dans le cadre de l'anniversaire de la restauration de l'orgue du temple de Yutz.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

→ CARTES POSTALES :

Samedi 18 mars ■ 16h ■ Salle BESTIEN

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Les classes de violon et de piano de Mélie DELARBRE et Clara HARY vous proposent un Tour du Monde au travers de cartes postales confectionnées par les élèves musiciens, où les 5 sens seront mis à l'honneur.



→ POEMES DU MONDE :

Samedi 1^{er} avril ■ 20h ■ Salle BESTIEN

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Comme chaque année, les grands élèves des classes de piano de Mélie DELARBRE, Mathieu REGNAULT et Willy FONTANEL proposent un récital haut de gamme avec mise en scène. Cette année, le spectacle tournera autour des poèmes et textes littéraires du monde, mis en musique par les élèves.



→ AMERICAN DREAM 2.0 :

Dimanche 7 mai 2023 ■ 17h ■ l'amphY

Entrée gratuite

Comédie musicale entièrement créée par les élèves de la classe de chant sous la responsabilité d'Anne WEISHAR. Répertoire de chansons françaises et américaines des années 40 à nos jours accompagnées par un groupe de cinq musiciens et la participation de quelques choristes du chœur Amatys.

Synopsis : un mariage, trois sœurs, l'une se marie et l'autre annonce qu'elle entre au couvent. La dernière arrête ses études pour partir aux Etats-Unis. C'est la crise...!

Renseignements :
34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz
✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr
☎ : 03 82 52 31 18



🎵 FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin prochain, nous comptons sur vous pour animer notre ville à l'occasion de la Fête de la Musique.

Pour ce faire, une scène sera installée, Esplanade de la Brasserie, afin d'offrir aux musiciens et chanteurs amateurs l'opportunité de se produire.

Alors ne soyez pas timide et venez faire vibrer Yutz !

Pour organiser le déroulement de la soirée, nous vous invitons à déposer votre candidature en indiquant le nom de la formation, le nombre de musiciens, le type d'instruments, le style musical et, éventuellement, la puissance électrique nécessaire à l'adresse :

culture@mairie-yutz.fr, avant le 23 avril 2023 !



EXPOSITIONS MAISON DES BAINS

→ Exposition « De mon regard au vôtre » de Jean-Jacques THOME

Du 3 au 9 avril 2023 - 14h-18h

C'est l'observation permanente de l'environnement qui est sa source d'inspiration principale, que ce soit la nature, les lumières, les matières et matériaux, les éléments urbains, une sensation émotionnelle liée à une observation particulière... Tout est prétexte à transmettre cette émotion ressentie en la transposant sur la toile, en sculpture ou en photo.



CENTRE D'ARTS PLASTIQUES DE YUTZ

→ Exposition peintures à l'huile

Les 18 et 19 mars 2023 - 14h-18h

1. Corinne OCCHIPINTI,
2. Martine BAUDIN,
3. Cécile LANUEL,
4. Laurent BAUDOT.



→ Exposition peintures et aquarelles

Les 25 et 26 mars 2023 - 14h-18h

5. Mina MANZINI,
6. Maryse GOLDSTEIN,
7. Marianne GRAVIER,
8. Nathalie DECOMMUNIER,
9. Marie-Lou AUCLAIR.



→ Exposition peintures à l'huile

Les 15 et 16 avril 2023 - 14h-18h

10. KHÉDI REGUIEG



→ Exposition photos

Les 22 et 30 avril 2023 - 14h-18h

11. SERGE MARTIN



Informations & renseignements :

Espace Michel BERGER - 90 av. des Nations - Yutz

Georges CHARBONNIER

☎ : 03 82 51 04 16

www.capy.info

✉ : georges.charbonnier@gmail.com

✉ : capy057@gmail.com



Une médaille d'argent aux multiples conséquences,

En décembre dernier, l'INSEE nous informait que la population yussoise au 1^{er} janvier 2020, était de 17 580 habitants, ce qui représente 1736 yussois supplémentaires entre 2014 et 2020, et place notre ville au 2^{ème} rang lorrain de la plus forte expansion. Si, pour beaucoup, cette médaille d'argent est une consécration, elle pose question sur les conséquences générées par une si rapide évolution démographique, et les principales difficultés de mobilité, d'offre de santé et d'infrastructures publiques que chacun d'entre nous subit dans son quotidien.

Ces nouvelles données confortent la politique urbanistique d'un développement raisonné de notre ville portée par notre groupe. Depuis notre élection en juin 2020, aucun nouveau projet immobilier sur des terrains municipaux n'a été signé de telle sorte :

- à d'abord remettre à niveau ou développer des infrastructures publiques (restauration scolaire, salle municipale, établissements scolaires et équipements sportifs et culturels),

- à privilégier la construction d'un pôle santé efficace et moderne tel que l'arrivée de la future clinique Ambroise Paré sur la zone Meilbourg, laquelle joue le rôle de locomotive pour l'installation d'autres praticiens, et dont le permis de construire a été signé dernièrement,

- à faciliter nos déplacements par la création d'aménagements cyclables, par l'arrivée du BHNS et la mise en place de nouvelles dessertes, par le développement d'un Réseau Express Métropolitain entre Thionville et Luxembourg, par l'aménagement d'une nouvelle ligne ferroviaire à partir de Bouzonville et par l'élargissement en 2X3 voies de l'A31,

- à limiter l'artificialisation des sols en réduisant la bétonisation de la commune, tout en renaturant certaines surfaces (bulle nature et création de parkings gratuits en pavés drainants).

Au gré de l'avancée de chacun de ces projets, la Ville pourra alors envisager un développement urbain raisonné, au moins 5 fois moins important que celui envisagé les dernières années, dans le respect de la nouvelle loi Climat et Résilience limitant la consommation de zones naturelles et surtout en accord avec les besoins en logement répartis équitablement sur l'ensemble du territoire.

De notre point de vue, l'avenir d'une ville doit se réfléchir collectivement et bien en amont, toujours dans un objectif de croissance, dans l'intérêt d'y faire perdurer des services municipaux, des écoles, des commerces, une vie sportive, culturelle et associative mais dans une croissance mesurée, en accord avec les exigences économiques et environnementales de demain.

C'est cet équilibre qui sera abordé au cours de l'année 2023, lors des réunions liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

**Les membres du Renouveau Yussois,
renouveau.yussois57@gmail.com**

Une immobilité dynamique

Notre territoire a la chance d'avoir plusieurs projets structurants dans ses objectifs à réaliser pour ces prochaines années.

Commençons par l'A31bis, dont la concertation publique a pris fin il y a peu. Ce projet, vieux de plus de 30 ans entre dans sa phase ultime du choix du meilleur tracé possible. Nous regrettons que le débat se soit souvent retrouvé réduit à un simple "pour ou contre" la nouvelle autoroute alors qu'il ne s'agissait en aucun cas de revenir sur la décision de réalisation de l'autoroute, déjà prise antérieurement, mais plutôt de confronter les différents avantages et inconvénients de chacune des options proposées en termes de planning, budgets, impacts environnementaux... Notre groupe a eu l'occasion d'exprimer sa préférence pour le tracé en tunnel profond sous Florange. Il nous semble en effet le plus intégré et le plus efficient face aux flux grandissant de véhicules au sein de notre territoire.

Notre Agglomération connaît un fort engouement pour ses zones artisanales, notamment la ZAC Espace Meilbourg qui doit accueillir diverses infrastructures hospitalières, médicales et vétérinaires au cours des prochaines années. Malheureusement, une procédure de recours gracieux a été déposée et pose le doute sur l'exécution de ce projet attendu et nécessaire pour nos concitoyens. S'opposer à de telles réalisations est dommageable, freine l'expansion des services et casse la dynamique positive des entreprises souhaitant s'implanter. Les chantiers et les entreprises qui s'installent sont autant d'opportunités pour maintenir et développer l'emploi localement.

Enfin, le futur du Bus à Haut Niveau de Service prend forme progressivement avec la réalisation des ponts au-dessus des voies SNCF et de la Moselle. Ce projet est important pour notre commune et il s'agit d'une occasion unique de dessiner le Yutz de demain. La majorité municipale a cherché à déplacer le tracé principal en dehors du Cœur de Ville, balayant tous les intérêts de ce service devant desservir nos commerces et faciliter nos trajets vers le reste de l'Agglomération, avec la motivation principale que cela ne permet pas d'ajouter un espace entièrement cyclable sur l'avenue des Nations. Nous pensons au contraire qu'en accompagnant ce projet par une politique ambitieuse et volontariste d'aménagements (enfouissement des réseaux par exemple) Yutz devrait saisir l'occasion de bonifier et moderniser ses infrastructures. Mais cela ne semble pas être la priorité de l'équipe majoritaire...

Les villes autour de Yutz présentent des projets à 5 voire 10 ans liés à de réelles ambitions de développement économiques, scolaires, sportifs... Ce n'est pas le cas de Yutz, dont la dynamique actuelle, n'accompagnant pas les projets structurants du territoire, la rend immobile.

A31 BIS : une autoroute à contre-sens ?

Le parallèle entre les débats sur la réforme des retraites et la construction de l'A31 bis pourrait, du point de vue des prescripteurs-décideurs, se résumer à cette maxime : « plus ils en savent, plus ils sont contre... »

Au fil des 10 semaines de concertation, si l'opposition au projet ne s'est pas démentie, les légitimes revendications de défense contre les expropriations, les nuisances impactant la faune, la flore, le patrimoine, le quotidien des habitants, ont progressivement évolué au fur et à mesure des précisions apportées par les services de l'état. Avec l'agrégation des craintes et mécontentements des populations concernées s'est développé le sentiment partagé de l'inutilité d'un projet jugé inadapté, ne répondant pas aux nouveaux enjeux de mobilité.

Le péage prévu pour tous les usagers, entre Richemont et la frontière, (envisagé à 8€ par jour) qui pourrait se traduire par un encombrement des voies secondaires ; les conséquences environnementales, humaines et sociales, quel que soit le tracé priorisé ; la faible « rentabilité » de l'aménagement, quand le gain est évalué à huit minutes pour un trajet aux heures de pointe jusqu'au Luxembourg ; les retours d'expérience qui montrent que partout où le choix de construction d'une nouvelle autoroute a été effectué, il s'est accompagné d'une hausse du trafic automobile ; l'absence de coordination avec les aménagements engagés par le voisin luxembourgeois et qui se traduira par des goulots d'étranglement du trafic plaident pour l'abandon de ce projet... et que dire de la pertinence d'une concession avec péage alors que l'A31 va passer sous la coupe de la Région, qui envisage de son côté une écotaxe pour les poids lourds ?

Aux motions de soutien au projet, portées par les présidents du département et de l'agglomération, s'est opposée une contre-motion défendue par les minorités politiques, avec le soutien des associations environnementales et d'usagers. La confrontation entre ces deux motions a fait l'objet d'une délibération (sans surprise) lors d'un conseil municipal le 1er février.

Certes, les deux motions ont en commun de viser l'amélioration de la mobilité et soulignent la nécessité de développer d'autres solutions : ferroutage, réouverture de voies annexes, création d'une voie ferrée supplémentaire entre Thionville et Bettembourg, augmentation du cadencement, du transport fluvial, développement du télétravail, du covoiturage ou du transport interurbain, création d'une 2x3 voies au nord de Thionville...

Mais la ressemblance s'arrête là : nous avons soutenu l'idée que ces différentes mesures suffisaient seules, pourvu qu'elles soient prises, et qu'une nouvelle autoroute, soi-disant décarbonée, ne se justifiait pas, dans ce cas.



2^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE P.L.U.

→ 14 MARS 2023
20 h - Salle BESTIEN



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES DU 8 MAI 2023



▪ 11h00 :

Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts de Basse Yutz, parvis de l'église Saint-Nicolas.

▪ 11h30 :

Défilé en direction de la Salle BESTIEN

▪ 12h00 :

Cérémonie de Clôture à la Salle BESTIEN

AGENDA DES MANIFESTATIONS

→ 08-Mars

Café Klatch

AB3F

🕒 : 15h-19h 📍 : 61 av. des Nations



→ 11-Mars

Journée des contrats

AMAP Cultures d'Avenir

🕒 : 10h-12h 📍 : Salle Petit-Prince

Tournoi de Tarot

SYMEC

🕒 : 14h-22h 📍 : M.J.C.

Animation

Tout Feu Tout Flamme

🕒 : 15h-20h 📍 : gymnase St-Exupéry



→ 12-Mars

Concours d'équitation

Yutz Passion Cheval

🕒 : 9h-18h 📍 : Centre équestre

Kermesse

Paroisse protestante

🕒 : 12h-20h 📍 : Salle Petit-Prince



→ 19-Mars

Journée du Fait Main

Le Jardin de Nicole

🕒 : 10h-18h 📍 : Salle Bestien



→ 25-Mars

Journée artisanale de Pâques

Allée du Rêve

🕒 : 13h 30-18h 30 📍 : Salle Bestien

Animation

Tout Feu Tout Flamme

🕒 : 15h-20h 📍 : gymnase St-Exupéry



→ 26-Mars

Stage de shiatsu

Energie Shiatsu

🕒 : 14h-18h 📍 : Dojo Schuman

Concert de printemps

Harmonie municipale

🕒 : 15h-17h 📍 : Salle Bestien



→ 29-Mars

Conseil municipal

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien



→ 01 & 02-Avril

Salon de l'Habitat

🕒 : 10h-18h 📍 : Gymnase Mermoz



→ 01-Avril

Bal

Allée du Rêve

🕒 : 19h 30 📍 : L'amphY

→ 02-Avril

Kermesse

Paroisse protestante

🕒 : 11h 30-18h 00 - L'amphY

Portes ouvertes

Energie Shiatsu

🕒 : 14h-18h - Dojo Schuman



→ 09-Avril

Chasse aux Trésors

ADLO

📍 : Aire de jeux rue de la Fusion



→ 10-Avril

Vide-greniers

LULA

🕒 : 8h-18h 📍 : Place Saint-Nicolas



→ 15 & 16-Avril

Festival de musique

ACAGE et TV57

📍 : Salle Bestien



15-Avril

Animation

Tout Feu Tout Flamme

🕒 : 15h-20h 📍 : gymnase St-Exupéry



22-Avril

Meeting interfrontières

ESTY

🕒 : 08h-20h 📍 : toute la ville

Concert trompe / orgue

BASBY

🕒 : 20h 📍 : Eglise St-Nicolas



23-Avril

Kid's Party

BADRA

🕒 : 14h-20h 📍 : Terrasses des Provinces

Repas traditionnel

AB3F

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien



29 & 30-Avril

Vide-dressing

AVF

🕒 : 09h-18h 📍 : Salle Bestien



30-Avril

Vide-greniers de printemps

ARYC

🕒 : 08h-16h 📍 : Ecole V. Hugo

Marché du terroir

YAQA

🕒 : 09h-17h 📍 : Quartier Ambarie

AGENDA de la M.J.C.

→ **06 au 30.03 Exposition photo**
de Jean-Michel Didelot
Entrée libre.

→ **17.03 - Soirée The Voice**
« Les Voix du coin » - 20h30
Tarif : Formule cabaret 10 € sur réservation

→ **31.03 - Théâtre**
« Accrochez-vous » - 20h30
Par les Têtes à Plapp
Entrée libre

→ **01 & 02.04**
« La Pépinière au Pays du soleil levant »
Entrée libre

→ **03.04 au 04.05**
Exposition photo de Serge Martin-
Entrée libre

→ **14.04 - théâtre à table**
Surprises théâtrales à grignoter - 20h30
Tarif : 10 € sur réservation

→ **05.05 - Théâtre**
« Dépêche-toi bibiche, on va rater l'avion ! »
20h30
Par les Z'effrontés
Entrée libre

SPECTACLES JEUNE PUBLIC
→ **08.03 - L'heure du conte pour tous**
« Au fil de l'eau » - 15h et 16h15
Conte d'Elisabeth Malgonne
Dès 4 ans - Tarif : 3 €

→ **05.04 - Spectacle jeune public**
« L'étoile et le pissenlit » - 15h
Contes de la Sorcière des bois - Valérie
Loescher
Dès 3 ans - Tarif : 5 €

→ **03.05 - Spectacle jeune public**
« Fafnir le dragon qui pleurait » - 15h
Par le Collectif L'Ouvre-Boîtes
Dès 4 ans - Tarif : 5 €

Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière
30 rue de la Pépinière
☎ 03 82 56 20 73
✉ accueil@mjc-yutz.com
🌐 www.mjc-yutz.com

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou ww.3237.fr)



→ Infirmiers(ères)



À partir du 04.03	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44
À partir du 11.03	Laurence GUFFLET	06 38 40 27 33
À partir du 01.04	Martine BOUDOT	03 82 56 31 23
À partir du 08.04	Alicia RENALDINI	06 70 00 79 12
À partir du 15.04	Chantal GUIDARINI	03 82 86 03 93
À partir du 22.04	Juliette SOTGIU	03 82 59 46 59
À partir du 29.04	Gisèle KADDOUR	06 45 43 02 58
À partir du 06.05	David SPODEN	06 81 33 89 37



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 5 avril de 9h à 11h30 et les jeudis 16 mars et 20 avril 2022 de 14h à 16h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle
1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages tient une permanence **le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.



ÉTAT CIVIL

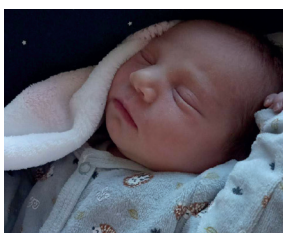
Naissances



Amory BARTOCCI CHAPPES
né le 18 septembre 2022



Selena GOMEZ
née le 20 octobre 2022



Athénaïs CORÉ
née le 15 décembre 2022



Valentin BARRE-SCHOLVING
né le 09 février 2023



Alexandre MACRI
né le 16 janvier 2023

Mariages



Naouel MESKINE et
Chakib BERKANE KRACHAI
le 21 janvier 2023



Liliane ANDRIGHETTI et
Michel WOHL
le 18 novembre 2022

Noces de platine



Décès



- 03.12 Maurice SALOMON
- 16.12 Anna MARBACH née MULLER
- 18.12 Armand UMBER
- 19.12 Colette HIGELEIN
- 23.12 Marie LORENZ née MATURA
- 25.12 Marie KOLOPP née HUTTIN
- 25.12 Jean COSTA
- 26.12 Maurice HIRTZMANN
- 28.12 Andrée ZONCA née LECLERC
- 31.12 Monique TRIMBUR née POLLOCE
- 03.01 Jean-Louis SCHEYER
- 03.01 Gérard MANTERNACH
- 05.01 Marie COURBEY
- 05.01 Joseph HENGEN
- 05.01 André JUNGES
- 06.01 André STAEBLER
- 08.01 Mariangela SCUDIERO née FERRAVANTE
- 09.01 Claude MELLINGER
- 11.01 Jean-Claude LENGLEN
- 14.01 Marie HENTZEN née MELIGNER
- 18.01 Benhatab ABDELMOULA
- 22.01 Kurt HELFER
- 29.01 Claudine BILLON née WEICH
- 29.01 Jeanne MAYEUR née MINEL
- 29.01 Jean-Marie MULLER
- 31.01 Claude FROEHLICHER
- 01.02 Maryse COLLOT
- 02.02 Maks REBIC
- 02.02 Norbert MOHR
- 02.02 Léa MENNAD
- 03.02 Laurence PETITDAN
- 06.02 Philippe KIRCH
- 07.02 Fernand JUD
- 08.02 Lucien HEIL
- 11.02 Michel MASSEY
- 13.02 Jean ARQUEVAUX
- 14.02 Marie THOMES née LAURENT
- 15.02 Marie-José TRUTT
- 18.02 Jean-Marie KAISER
- 21.02 Yvette RICHTER née FRANTZ
- 21.02 André HIRN
- 22.02 Jean-Marie BLAISE
- 23.02 Marie MAIRE née EVEN
- 25.02 Roger KLEIN

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus longtemps et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?

Plusieurs formules s'offrent à vous avec la présence des élus et de la presse:
- soit une fête familiale à l'occasion de laquelle ils se déplacent,
- soit le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur de la mairie.

À noter : si votre anniversaire de mariage avait lieu durant le confinement, il vous est encore possible de bénéficier d'une des formules ci-dessus !

Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz - Service solidarité aînés
93 rue du Président Roosevelt
57970 YUTZ

☎ 03 82 82 26 15

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h
Fermé le jeudi matin

KNAUF

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Knauf Insulation Illange a mis en place dès le lancement de l'usine un plan de surveillance de la qualité de l'air selon les termes prévus dans l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2018.



Les mesures dans l'air ambiant à proximité des habitations riveraines de l'usine sont représentatives de la pollution vécue par la population.

Celles-ci tiennent compte de toutes les sources émettrices de particules et gaz polluants (agriculture, circulation, industries dont Knauf Insulation) et sont mesurées en cinq points de surveillance :

- au Nord-Est : « KUNTZIG » (Point AIR 1)
- à l'Ouest : « ILLANGE » (Point AIR 2)
- au Nord : « YUTZ » (Point AIR 3)
- au Sud : « BERTRANGE » (Point AIR 4)
- à l'Est : « STUCKANGE » (Point AIR 5)

Le plan de surveillance est suivi par le LECES (accréditation COFRAC n 1 1975), un bureau d'études indépendant, mandaté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.), spécialisé dans la maîtrise de l'impact et des risques liés à l'activité industrielle, la réduction des dangers et la protection de l'environnement en général.

Ce plan a été mis en œuvre suivant différentes phases :

- Etat 0 : avant la mise en marche de l'usine KNAUF Illange ;
- Phase 1 : après la mise en fonctionnement de l'usine ;
- Phase 2 : mise en place du programme de surveillance pérenne.

L'ensemble des conclusions données par le LECES, dans son rapport d'analyses RC 41471 du 26 octobre 2022, semble ne mettre en évidence aucune dégradation de l'état des milieux.

Retrouvez le rapport d'analyse sur notre site : <https://www.ville-yutz.fr/2023/02/01/resultats-danalyses-knauf/>



Mairie

107 Grand' rue
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.ville-yutz.fr
accueil@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h le samedi (État civil uniquement)

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15
solidarite@mairie-yutz.fr

Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h
Samedi : 9 h à 12 h

Ateliers municipaux

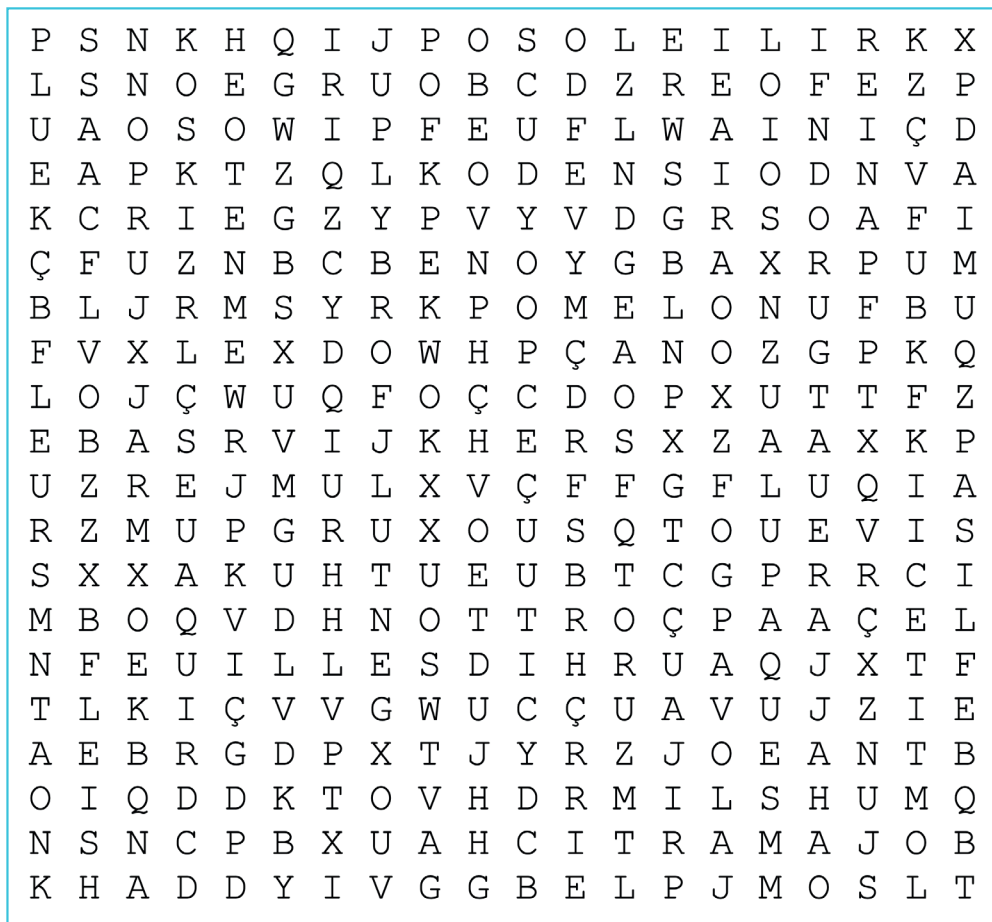
2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34

Jeux

→ Mots mêlés



- FLEURS
- PAQUES
- ŒUFS
- LAPINS
- VERDURE
- ARTICHAUX
- CHOCOLAT
- BOURGEONS
- FEUILLES
- SALADE
- ECUREUIL
- SOLEIL
- POMELO
- PANIER

→ Le jeu *éco-citoyen* !

Relie les morceaux de phrases pour retrouver quelques conseils éco-responsables !



- Je coupe l'eau ●
- Je me déplace ●
- Je recycle ●
- Je consomme ●
- J'éteins la lumière ●

- des fruits et légumes de saison.



- mes déchets.



- quand je me lave les dents.



- à pied, à vélo, en trottinette ou en transport en commun.



- quand je quitte une pièce.



Le mot du jardinier

→ Mars

« Février et mars trop chauds, mettent le printemps au tombeau. »



En mars, la nature sort doucement des derniers frimas et le printemps commence : les arbres bourgeonnent, forsythias et bulbes sont en fleurs et le programme du jardinier devient chargé :

Que faire en mars pour vos fleurs ?

Vous pouvez commencer à enlever les protections mises en place sur les plantes, sauf sur les plus frileuses. Puis :

- Divisez les vivaces âgées, nettoyez, désherbez et binez les massifs, apportez de l'engrais ou du compost. Coupez les fleurs fanées des bulbes printaniers, mais surtout laissez le feuillage en place. Semez les premières annuelles en pleine terre ou sous voile de protection : capucine, eschscholtzia, pois de senteur, souci... Plantez les bulbes d'été (lis, hémérocailles, crocosmias, cannas...) et les vivaces mais attendez la fin du mois pour les glaïeuls et les dahlias.

Que faire en mars pour les arbres et arbustes d'ornement ?

- Vous pouvez enlever les protections contre le froid. Ensuite : Taillez les rosiers et apportez-leur de l'engrais, taillez les haies (sauf les arbustes à floraison printanière) et les arbustes à floraison estivale (buddleia, viburnum, laurier rose...), les grimpances, le buis et les topiaires. Apportez engrais ou compost au pied des arbres et arbustes.

Après la taille, c'est le moment de planter !

- Terminez les dernières plantations d'arbres, arbustes et rosiers à racines nues ; plantez les grimpances et rosiers achetés en conteneur.

Que faire en mars pour la pelouse ?

En mars, votre pelouse a besoin de soins attentifs :

- Scarifiez et traitez-la avec un anti-mousse puis apportez un engrais d'entretien, riche en azote, qui stimule la reprise de la végétation et intensifie la couleur de la pelouse. Roulez le gazon pour le rendre plus dru et recommencez à tondre la pelouse dès qu'elle atteint 6 cm.

Que faire en mars au potager ?

Conservez encore un peu les protections contre le froid. Mais s'il fait beau, aérez les tunnels et châssis et soulevez les cloches. Apportez un engrais de fond si ce n'est déjà fait et le cas échéant, enfouissez l'engrais vert. Ensuite procédez aux semis de légumes :

- Semez à l'intérieur : melons, poivrons, tomates et sous abri : carottes, céleri raves et branches, choux, courgettes, courges, laitues de printemps, navets, poireaux, potirons, radis.
- Semez en pleine terre, s'il fait assez doux : betteraves, carottes, cerfeuil, choux, ciboulette, épinards, laitue, oignons, navets, petits pois, persil, poireaux, radis.
- Plantez l'ail, l'oignon blanc et l'échalote et divisez les artichauts, la rhubarbe, la ciboulette et l'estragon.

→ AVRIL

« Si les quatre premiers jours d'avril sont venteux il y en aura pour quarante jours. »



En avril, le printemps pointe son nez et les tâches se font pressantes au jardin. Voilà ce qu'il faut planifier tout au long du mois :

Que faire en avril pour vos fleurs ?

En avril, vos fleurs vont vous demander beaucoup de travail. En fonction du temps, ce sera le moment que vous retirerez les dernières protections sur les plantes frileuses. Ce sera également la bonne période pour :

- Continuez à désherber et à biner les massifs et apportez du compost et un engrais naturel coup de fouet (à base de sang séché ou de corne broyée par exemple).
- Continuez à diviser les touffes de vivaces âgées et coupez les fleurs fanées en laissant le feuillage en place jusqu'à jaunissement complet. Côté plantation, semez en pleine terre alysse, capucine, centaurée, cléome, coquelicot, cosmos, delphinium, eschscholtzia, pied-d'alouette, pois de senteur et souci...
- Continuez à planter des bulbes d'été (lis, crocosmias, cannas, glaïeuls, dahlias...) mais également des vivaces, en pensant à bien à protéger les jeunes pieds des limaces et tuteurez les vivaces hautes.
- Bouturez les aubrières, sedums et pied-d'alouette.

Que faire en avril pour les arbres et arbustes d'ornement ?

Pour ce qui est des arbres et arbustes, il faudra commencer par tailler les arbustes à floraison printanière juste après leur floraison (forsythias, cognassiers du Japon, groseilliers à fleurs, spirées...). Il vous faudra également biner leur pied et apporter un engrais coup de fouet.

Ensuite, vous pourrez planter arbres, arbustes, rosiers et grimpances en conteneur. En particulier les conifères des haies et les espèces de terre de bruyère telles que les camélias, magnolias ou les rhododendrons.

Que faire en avril pour la pelouse ?

- Si vous ne l'avez pas fait en mars, scarifiez et traitez la pelouse et apportez un engrais d'entretien riche en azote et tondez régulièrement.

Que faire en avril au potager ?

Laissez encore quelque temps les protections contre le froid sur les végétaux les plus fragiles. Ensuite, binez, sarcliez, buttez les asperges et les fèves et éclaircissez les semis du mois de mars. Il est alors temps de commencer à planter les premiers légumes :

- Semez sous abri les aubergines, poivrons et tomates. Vous pouvez semer sous cloche, en poquet, les concombres, courgettes et melons. Semez en pleine terre les plantes aromatiques (persil, cerfeuil et estragon), betteraves, brocolis, carottes, choux, épinards, fenouils, fèves, pommes de terre, potirons, courgettes, haricots verts, laitues...
- Repiquez en pots les aubergines, melons et tomates semés plus tôt en saison. Repiquez ou plantez les artichauts, asperges, bettes, carottes, choux, laitues et autres salades, ou fraisiers précoces.
- Côté récolte, c'est l'heure des premières asperges et des radis.

À TABLE : les mois de mars et avril signent le retour des couleurs, de la bonne humeur et des fruits vitaminés dans nos assiettes.

- **les légumes** : carotte, chou blanc, frisé ou rouge céleri, endive, oignon, poireau, radis, salsifis...

- **les fruits** : ananas, avocat, banane, citron, clémentine, grenade, kiwi, litchi, mangue orange, pamplemousse, poire, pomme...

LES EUPHON RYTHMES

SAM. 13
MAI



**FESTIVAL DES
ARTS DE RUE**

**AVENUE
DES NATIONS
YUTZ**

Ville de  **UTZ**